

## La redevance incitative

Au cours du second semestre 2012, vous avez pu adapter la périodicité de présentation de votre container pour le ramassage de vos ordures ménagères. En moyenne, durant cette période chaque foyer mondrainvillais a présenté son bac moins d'une fois toutes les deux semaines.

Au 1er janvier 2013 la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sera remplacée par la redevance incitative, calculée en fonction de la capacité de votre bac et du nombre de fois où celui-ci sera présenté au service d'enlèvement des ordures.

### Comment sera payée cette nouvelle redevance ?

Elle ne figurera plus sur la feuille des impôts fonciers, vous recevrez une facturation à part, à régler directement auprès du Trésor Public. Pour 2013, le paiement de la part forfaitaire fera l'objet d'une facture courant mars. La part variable, fonction du nombre de levées, ne pourra être appelée qu'en 2014 après comptabilisation des levées au-delà du forfait.

Pour les usagers mensualisés pour les impôts fonciers, le paiement de l'impôt foncier en 2013 est calculé sur la base de celui de 2012, il inclut donc la TEOM. Vous pouvez prendre contact avec votre centre de paiement afin d'éventuellement faire modifier le montant mensuel de votre prélèvement. La redevance incitative pourra quant à elle être mensualisée à partir de 2014, sur la base du montant payé en 2013.



### Tarif de la redevance incitative 2013

	80 L	120 L	180 L	240 L	360 L	660 L
Abonnement au service	38,84 €	38,84 €	38,84 €	38,84 €	38,84 €	38,84 €
Forfait	109,15 €	138,19 €	181,75 €	225,30 €	432,57 €	734,12 €
Prix / levée hors forfait	5,62 €	6,99 €	9,06 €	11,12 €	15,24 €	25,56 €
Minimum facturable	26 levées / an	26 levées / an	26 levées / an	26 levées / an	36 levées / an	36 levées / an
	148,00 €	177,03 €	220,59 €	264,15 €	471,42 €	772,96 €

### L'enlèvement des ordures ménagères a lieu chaque mardi

### Révisons nos consignes de tri

Journaux, magazines, enveloppes  
Bouteilles et flacons plastiques (y.c. bouteille d'huile)  
Surremballages et boîtes en carton,  
Briques et briquettes alimentaires  
Aérosols vides, bidons et boîtes métalliques



Pots et emballages plastiques (pots de yaourt, de crème, de beurre ...)  
Emballages souillés  
Polystyrène  
Films et sacs plastiques  
Papier peint ou cadeau

